



# Audience intersyndicale du 12 novembre 2018

Présents :

Administration : M. Roy – Secrétaire général, Mme Strasser – Directrice de cabinet, M. Laurent – DRH

OS : Séverine Chanet ?- FSU, Marie Elisabeth Charpentier – Intersyndicale CIO, Laurent Pfister ? – CGT Education, Didier Charrié – UNSA, Catherine Paindestre – FEP.

Présentation des revendications :

FSU au nom de l'intersyndicale : Suite aux suppressions de postes annoncés, avons-nous déjà des indications des répercussions au niveau académiques. Les classes sont déjà surchargées, même en Éducation prioritaire où les classes dépassent les 24 élèves avec l'inclusion. Ces conditions impliquent un accompagnement difficile et beaucoup de fatigue pour les collègues.

Intersyndicale CIO : On annonce la suppression des structures, mais aucune information officielle ne nous parvient. Les collègues sont inquiets, face aux nouvelles missions qui les attendent. Pourquoi personne ne s'adresse-t-il aux personnels en souffrance.

CGT : Nous partageons l'inquiétude au sujet des postes, mais nous sommes aussi préoccupés par les réformes de la voie professionnelle et du lycée avec parcours sup. On entend aussi beaucoup de rumeurs sur la nouvelle carte des REP, la fin du dispositif est-elle envisagée ?

UNSA : Nous nous associons à ce qui a été dit par nos collègues.

Sgen-CFDT : Nous souhaitons également avoir des informations concernant les suppressions de postes administratifs, alors que l'académie de Strasbourg est déjà déficitaire.

FEP : L'école privée rencontre les mêmes problématiques. En tant qu'enseignants privés sous contrat, nous sommes des contractuels de l'État et nous remplissons le même service public au quotidien. Les suppressions annoncées nous concernent également, : 550 postes en moins sont annoncés pour 2019 et rien n'est encore défini pour 2020. Cette incertitude est d'autant plus pesante que notre statut n'assure pas la pérennité de l'emploi, comme le prouve l'exemple du lycée professionnel Sainte Thérèse à Oermingen dont la fermeture annoncée va laisser 18 collègues sur le carreau. La réforme annoncée donne l'impression de sacrifier le 2nd degré au bénéfice du 1<sup>er</sup> degré. Or, dans le privé en Alsace, nous n'avons pas d'établissement en Éducation prioritaire qui pourrait nous permettre de trouver un bénéfice à cette réforme.

Après le tour de table, ajout de la CGT : inquiétude sur l'annonce du recours plus systématique aux emplois contractuels, modification des prérogatives des CAPA, réforme des retraites.

Ajout de la FSU : inquiétude concernant le projet de fusion académique qui reste très flou. Ajoute que les contours de la réforme des lycées sont encore trop imprécis, alors que l'année est déjà bien avancée.

Réponses :

Les suppressions de postes sont des informations globales. Il faudra tenir compte du traitement des académies selon leur statut : déficitaire, excédentaire, à l'équilibre. D'ailleurs, selon le calendrier des moyens, nous n'en sommes encore qu'à l'estimation des besoins : les données pour la rentrée 2019 ne seront communiquées qu'en janvier 2019. Nous ne pouvons pas encore estimer les suppressions de postes qui impacteront l'académie.

Pour ce qui est des CIO, il n'y a aucune information de changement, d'où le silence persistant. Il est difficile de communiquer sur quelque chose qui ne change pas.

Au niveau régional, il y a une réflexion concernant les DRONISEP, mais il ne nous revient pas de commenter les actions de la région et aucun calendrier n'est annoncé.

-CIO : le fait que les collègues ne soient pas informés est ressenti comme un manque de respect.

-Au niveau de l'Éducation nationale, le redéploiement de la carte des CIO est derrière nous et aucune autre évolution n'est en projet. Les arrêtés de modification du rôle des CIO ne sont pas encore parus. Pas de nouveauté depuis l'intersyndicale du printemps.

Aucun élément ne permet de dire que le dispositif des REP est appelé à disparaître.

- CGT : nous craignons la politique du fait accompli. Rien n'est annoncé et ensuite il est trop tard pour intervenir. L'expérience menée à Bischwiller semble impliquer la disparition des REP.

- Il s'agit d'une expérimentation qui vise à favoriser le mixité sociale. Elle n'est entièrement déconnectée de la redéfinition des secteurs de REP.

-FSU : il y a aussi des inquiétudes sur l'évolution des primes REP avec une part variable, alors même que ces primes ne concernent pas tous les personnels, notamment les AVS AESH.

- Au niveau académique, nous avons pu mettre en place des postes surnuméraires, et plus particulièrement en lycée pro où le public est plus difficile. 18 lycées ont été retenus pour en bénéficier, sur projet (15 sur dotations de l'Etat, 3 sur les moyens académiques - pris sur les marges dégagées après répartition des moyens). Si l'évaluation s'avère positive, ce dispositif pourra être poursuivi. En collège REP, les demandes de prof surnuméraires n'ont pu être accordées sauf cas liés à un projet particulier.

En REP, il a fallu récupérer des heures rares.

La surcharge des effectifs est souvent lié, dans l'Eurométropole, aux limites des établissements alors que la problématique est de scolariser tous les élèves, quels que soient les moyens.

Or vous connaissez le discours du gouvernement qui prône la réduction des déficits. Si on mène une réflexion la source d'économie principale se trouve au niveau de la masse salariale et nous savons que l'EN est un des gros pourvoyeurs. Malgré cela, grâce à la priorité accordée au 1<sup>er</sup> degré, nous avons obtenu une augmentation de 741, pour 0 dans le 2nd degré. On peut aussi noter l'apport de 107 AESH de titre 2. Pour le moment, les moyens ne sont pas définis pour 2019 et nous savons que les effectifs seront encore en augmentation dans les collèges. Les services académiques sont tout aussi attentifs à récupérer des postes. (de même dans le privé).

Concernant les administratifs, selon le Ministère les services rectoraux sont en déficit, contrairement aux effectifs en EPLP qui sont en sur effectif. Mais les services du Rectorat ne partagent pas cette analyse, puisque l'excès supposé est la conséquence d'un effet d'échelle : dans les tout petits collèges, la dotation devrait être de 0,5 or il est nécessaire de conserver un poste complet, d'autant que les missions sont nombreuses. La barque est particulièrement chargée en raison de la période actuelle de transition vers la dématérialisation de la gestion (application OPERA). L'objectif est de déplacer les opérations de saisie vers les parents et d'autres administrations, pour soulager les gestionnaires. Mais comme nous sommes en phase expérimentale, nous souffrons des dysfonctionnements. Nous sommes conscients des difficultés rencontrées, toutefois, en participant à l'expérimentation, nous sommes plus facilement entendus quand nous signalons une difficulté.

Dans l'académie, le recours aux contractuels est indépendant des annonces gouvernemental. Certaines disciplines sont trop déficitaires pour pouvoir s'en passer. (ex : pénurie en Allemand - si tous les CAPES d'allemand étaient nommés en Alsace, ça ne suffirait pas)

Depuis ces dernières années, il y a eu une prise de conscience des IPR de la difficulté rencontrée par les contractuels, et particulièrement les débutants. C'est ce qui explique l'accent mis sur la formation, à la fois pour faciliter l'entrée dans le métier et pour préparer les concours internes.

La réforme de la voie pro est encore en approche.

La réforme des lycée généraux est en cours : les programmes sont parus ou en cours de parution, la consultation se poursuit.

Les OS ont été reçues en audience, les chefs d'établissement sont réunis par bassins pour réfléchir à une mise en réseau des moyens. Les retours sont prévus pour début décembre (3 déc). L'objectif est que tous les lycées puissent proposer les 7 spécialités, avec comme principe d'offrir le choix aux élèves, sans pour autant reconstituer les filières et donc il n'yaura

pas d'offre de doublons ou de triplettes. Il reste la question des spécialités plus pointues (arts). La répartition devrait s'appuyer sur l'existant.

La Rectrice réunira les chefs d'établissements les 19 et 20 novembre pour un groupe de travail et les OS seront consultés avant les congés de fin d'année.

Il y aura une formation sur les nouveaux programmes au printemps et les profs principaux de 2nde seront formés au retour des congés pour être en mesure d'intervenir en conseils de classe.

– La FEP demande à être associée à ces réunions pour que les collègues du privé puissent être informés au même titre que leurs collègues. (il faudra voir dans quelle mesure il peut être fait suite à cette demande puisque la FEP n'est pas représentée au CTA – mais élue en CCMA).

– Pour ce qui est des formations le Rectorat n'intervient pas. Il faudra que le privé en fasse la demande.

– CIO : la circulaire des prof principaux laisse présager une disparition des psy EN

– Nous n'avons pas la même lecture : le Prof principal donne une information général pour initier la réflexion chez les élèves, mais les psy EN seront toujours appelés à intervenir quand les projets seront en construction.

– Le député (M. Struder) avec lequel nous nous sommes entretenus ne semble pas partager votre lecture : son discours laisse penser que la place des psy EN sera plus limitée – ce d'autant plus que nous entendons les projets de limitation de la masse salariale...

Fusion : le projet est encore très éloigné, il y a encore 13 mois avant la mise en œuvre. Les arbitrages sont loin d'être pris, les choses sont encore à l'état de la réflexion. Les SG et les Recteurs se rencontrent pour réfléchir à une mise en œuvre, nous sommes conscient que regrouper 3 académies en un lieu n'est pas la solution.

Le nombre de CAPA sera nécessairement limité à terme, mais dans l'intervalle, il faudra une réflexion sur la représentation locale.

Des éléments de réponse sont apportés sur le site du MEN : « réorganisation territoriale » F&Q. Les inquiétudes sont légitimes, mais aucune information n'existe sur la manière dont les postes sont impactés. (déplacement forcé).

Nous prévoyons un accompagnement des collègues des services centraux, mais tant que nous n'avons pas les informations, nous sommes impuissants. Les missions doivent continuer à être accomplies malgré les incertitudes.

– FEP s'inquiète du devenir des Lycée pro, dont les contrats sont parfois déjà partiellement de droit privé.

– Idem (CGT) pour les CFA qui vont être gérés localement.

– Effectivement, la réforme de la formation va entraîner des modifications du modèle de gestion des CFA.

Concernant les retraites nous n'avons aucun élément : les choses sont encore à l'état de réflexion et les OS vont encore être associées.